

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321

Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL PAIX ET SÉCURITÉ
556^{ème} RÉUNION

10 NOVEMBRE 2015
ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/BR.(DLVI)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), en sa 556^{ème} réunion tenue le 10 novembre 2015, a suivi une communication faite par la Commission sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau. Le Conseil a également suivi une déclaration du Représentant spécial de la Présidente de la Commission pour la Guinée-Bissau et chef du Bureau de liaison de l'UA dans ce pays, l'Ambassadeur Ovídio Pequeno.

Le Conseil a rappelé ses communiqués et communiqués de presse antérieurs sur la situation en Guinée-Bissau, en particulier, le communiqué de presse PSC/BR/2. (DXXXIV) adopté lors de sa 534^{ème} réunion, tenue le 17 août 2015, et le communiqué de presse PSC/PR/BR. (DXXI) adopté, lors de sa 521^{ème} réunion tenue le 25 juin à 2015.

Le Conseil s'est félicité des développements positifs de la situation en Guinée-Bissau, en particulier, la nomination du nouveau Premier ministre et Gouvernement. À cet égard, le Conseil a félicité les acteurs bissau-guinéens pour avoir adopté le dialogue et respecté la Constitution du pays, ainsi que pour avoir préservé l'Etat de droit et assurer la non-ingérence, par les forces de sécurité dans la situation politique du pays.

Le Conseil a réitéré sa profonde gratitude à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), pour ses efforts inlassables visant à trouver une solution durable aux défis actuels la Guinée-Bissau est confrontée. Dans ce contexte, le Conseil a rendu hommage aux Présidents Macky Sall du Sénégal en sa qualité de Président en exercice de la CEDEAO, Alpha Condé de la République de Guinée en sa qualité de Médiateur en Guinée-Bissau et l'ancien Président Olusegun Obasanjo en sa qualité d'Envoyé spécial de Président Muhammadu Buhari de la République fédérale du Nigeria, pour leur engagement à aider les acteurs politiques bissau-guinéens concernés à surmonter leurs différends.

Le Conseil a également exprimé sa gratitude à la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), l'Union européenne (UE) et l'Organisation des Nations unies pour leur appui continu au processus de sortie de crise en Guinée-Bissau. Le Conseil a félicité le Représentant spécial de la Présidente de la Commission pour la Guinée-Bissau, et le Représentant spécial des Nations unies en Guinée-Bissau pour leur contribution et l'appui continu aux efforts des acteurs bissau-guinéens en vue de relever les défis actuels.

Le Conseil s'est félicité de la décision prise par la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenue à Dakar, le 12 septembre 2015, de proroger le mandat de la mission de sécurité de la CEDEAO en Guinée-Bissau (ECOMIB) jusqu'à juin 2016. Le Conseil s'est également félicité de la décision de l'UE d'apporter un appui financier à cette mission.

Le Conseil a encouragé les nouvelles autorités en Guinée-Bissau et tous les acteurs bissau-guinéens à travailler en étroite collaboration, dans le cadre des institutions démocratiques du pays, afin de consolider les importantes avancées réalisées à ce jour. À cet égard, le Conseil a souligné l'urgence d'une action soutenue, afin de répondre plus efficacement aux défis actuels auxquels la Guinée-Bissau est confrontée, notamment la promotion de la réconciliation nationale et la bonne gouvernance, la gestion transparente des ressources naturelles du pays, le respect des droits de l'homme, la lutte contre l'impunité et le trafic de drogue, la réforme du secteur de la défense et de la sécurité et le développement socio-économique en vue d'assurer la stabilité et le bien-être à long terme du pays.

Le Conseil a réitéré l'engagement de l'UA à poursuivre ses efforts en vue de renforcer la paix et le développement, ainsi qu'au système démocratique en Guinée-Bissau. À cet égard, le Conseil a exhorté les dirigeants politiques et tous les acteurs bissau-guinéens à placer l'intérêt du pays avant toute autre considération, ainsi qu'à respecter l'Etat de droit et la Constitution du pays.

Le Conseil a demandé à la Commission de continuer à suivre de près la situation et à faire régulièrement le point sur l'évolution de la situation.

Le Conseil a convenu de rester saisi de la question.